

Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Bourg d'Oisans

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Commune
de
LIVET ET GAVET**

SEANCE DU 15 AVRIL 2021

Nombre de Conseillers Municipaux
en exercice.....15
Nombre de présents..... 12.
Nombre de votants.....14

Le Maire de LIVET ET GAVET certifie que la
convocation du Conseil Municipal et le compte
rendu de la présente délibération ont été affichés
à la Mairie, conformément aux art. 48 et 56 de la
loi du 5 avril 1884.
Le Maire,

Date de convocation du conseil municipal :
08 avril 2021

**L'an deux mil vingt et un, le quinze avril à dix-neuf heures, le
Conseil Municipal de la Commune de LIVET ET GAVET s'est
réuni, au nombre prescrit par la loi, dans la salle des fêtes de
Rioupéroux, en huit clos sous la présidence de Monsieur DUPONT
Gilbert, le Maire.**

Présents :

Messieurs DUPONT Gilbert, BLETON Alain, LIBERA Robin,
BLANQUAERT Jean-Luc, BENDI Eddine, LAMOTTE, Frank
VANHAY Xavier,

Mesdames, GANDOLFE Christine, CLARET Paulette,
DECONINCK Aurélie, KEBAILI Caroline, MILLAN Mélanie

Absents : Laetitia KLINGLER, ZANELLA Muriel, KUNG Jean
Marc

Pouvoirs : ZANELLA Muriel à BLETON Alain, KUNG Jean Marc
à MILLAN Mélanie

**BUDGET PRIMITIF 2021 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT :
Délibération 2021-02-13**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du budget primitif de l'exercice
2021 concernant le budget eau et assainissement de la Commune, et lui demande de bien
vouloir délibérer à sujet.

Après avoir examiné les documents présentés, le Conseil Municipal :

APPROUVE, le budget présenté, à savoir :

SECTION D'EXPLOITATION

Recettes	1 430 884,00 euros
Dépenses	1 430 884,00 euros

SECTION INVESTISSEMENT

Recettes	1 455 941,44 euros
Dépenses	1 455 941,44 euros

AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces relatives à cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
Au registre sont les signatures des membres présents.

Pour copie certifiée conforme,
Le Maire
G. DUPONT

